



Population & Sociétés

138 millions d'enfants travaillent dans le monde, et bien plus si on compte le travail domestique

Andrea Verhulst-Georgoulis*, Estelle Laurière* et Fengqing Chao**

Près de 138 millions d'enfants sont astreints au travail dans le monde. Celui-ci n'est pas toujours facile à repérer ni à mesurer. Comment les organisations internationales définissent-elles et mesurent-elles ce travail des enfants ? Comment le travail domestique est-il pris en compte ? Pour traiter ce sujet crucial, les auteurs proposent une nouvelle base de données afin de mieux observer et suivre les évolutions du travail des enfants⁽¹⁾.

Selon un récent rapport conjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) [1], 137,6 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans sont astreints au travail dans le monde, soit 7,8 % d'entre eux. Parmi eux, 55,5 % sont des garçons. Toutefois, ces chiffres globaux excluent le travail domestique réalisé par les enfants au sein de leur famille, c'est-à-dire les tâches ménagères qui peuvent représenter un grand volume horaire, en particulier pour les filles. Quelle est la participation des enfants à ces tâches dans le monde ? Quel est le poids de ces activités dans leur quotidien ? Comment élargir la définition du travail des enfants pour y inclure ce travail domestique ?

Le travail des enfants selon l'OIT

L'OIT définit le travail des enfants comme « les activités que les enfants sont trop jeunes pour effectuer et/ou celles qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles elles sont exercées, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants » [1, p. 12]. Il s'agit d'une sous-catégorie du travail économique⁽²⁾, interdite selon les normes internationales.

Un enfant est considéré comme astreint au travail à partir d'un nombre minimum d'heures d'activités économiques, variable selon son âge : au moins une heure hebdomadaire s'il a entre 5 et 11 ans, 14 heures pour les 12-14 ans et 43 heures pour les 15-17 ans. Le travail économique des mineurs de 5-17 ans est aussi inclus dans la définition du travail des enfants, dès lors qu'il les expose à des risques importants, indépendamment du

nombre d'heures effectuées. Les activités dangereuses sont ainsi mesurées à travers une liste de conditions de travail (par exemple, l'exposition à des températures élevées ou à des produits toxiques) ou de secteurs d'activité tels que la construction ou l'exploitation minière. Enfin, la définition de l'OIT inclut les « pires formes » du travail des enfants qui recouvrent l'esclavage et le travail forcé, l'utilisation d'enfants soldats, l'exploitation sexuelle, ainsi que la participation à d'autres activités illicites comme le trafic de drogue.

Le travail des enfants est mesuré à partir de questionnaires d'enquêtes réalisées auprès des ménages : un adulte doit indiquer, pour une liste d'activités productives, le temps qu'y a passé l'enfant au cours de la semaine précédente. La base de données sur le travail des enfants développée à l'Ined (ci-après nommée CLD-Ined, voir encadré 1), vise à constituer un outil d'analyse approfondie de ces données. Les pires formes du travail des enfants font généralement l'objet d'études spécialisées distinctes et ne sont habituellement pas incluses dans les chiffres sur le travail des enfants. Elles ont toutefois déjà été estimées par l'OIT et concerneraient moins de 5 % du total des enfants astreints au travail [2].

Moins d'enfants au travail, mais pas partout ni pour les plus jeunes

D'après le rapport conjoint de l'OIT et de l'Unicef, le nombre d'enfants astreints au travail a fortement diminué, passant de 215,2 millions en 2008 à 137,6 millions en 2024 (figure 1), soit une baisse de la proportion mondiale de 13,6 % à 7,8 % pour les 5-17 ans [1]. Par ailleurs, le travail dangereux a diminué, passant de 7,3 % à 3,1 % pour les 5-17 ans entre 2008 et 2024.

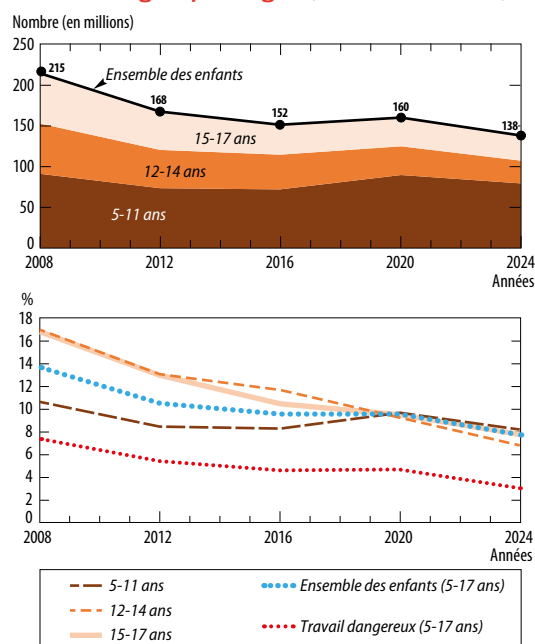
En 2024, 79 millions d'enfants de 5-11 ans étaient astreints au travail, soit 8,2 % des enfants de cette tranche d'âges. Cette proportion est restée stable depuis 2012 chez les 5-11 ans, tandis que le travail des enfants a baissé chez ceux plus âgés.

(1) Données des figures et tableaux disponibles au format Excel dans l'onglet « Documents associés » sur la page du bulletin sur www.ined.fr.

(2) Le travail économique correspond à la production de biens ou de services destinés au marché. La production destinée à la consommation du ménage est, en revanche, considérée par l'OIT comme facultative dans la définition du travail des enfants.

* Institut national d'études démographiques (Ined).

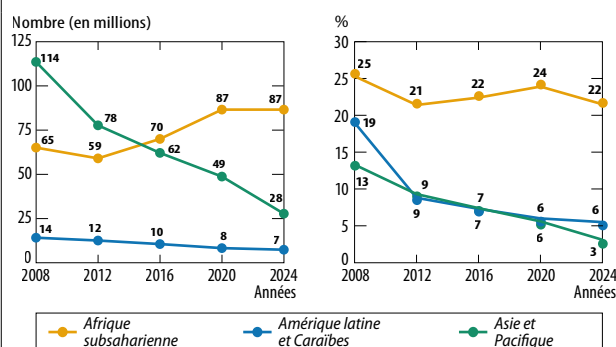
** Université chinoise de Hong Kong, Shenzhen.

Figure 1. Enfants de 5-17 ans astreints au travail selon le groupe d'âges (en nombre et %)A. Verhulst-Georgoulis, E. Laurière, F. Chao, *Population & Sociétés*, 641, février 2026, Ined.**Note :** Ces estimations ne représentent que le travail économique des enfants.**Source :** OIT et Unicef [1].

Ces estimations restent éloignées de l'objectif d'éradication du travail des enfants en 2025, fixé par les Nations unies dans ses Objectifs de développement durable (ODD) en 2015⁽³⁾.

C'est en Afrique subsaharienne que le travail des enfants reste principalement concentré, avec 87 millions parmi les 5-17 ans, touchés en 2024 (figure 2). Ce chiffre est en augmentation depuis 2012, principalement sous l'effet de la croissance démographique. La part relative d'enfants concernés dans cette région a, quant à elle, légèrement baissé depuis 2020. En Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, le recul du travail des enfants est bien plus net.

Dans les pays à revenu élevé (selon la classification de la Banque mondiale), le travail des enfants concernait moins de

Figure 2. Enfants de 5-17 ans astreints au travail selon la région (en nombre et %)A. Verhulst-Georgoulis, E. Laurière, F. Chao, *Population & Sociétés*, 641, février 2026, Ined.**Note :** Ces estimations ne représentent que le travail économique des enfants.**Source :** OIT et Unicef [1].

(3) L'objectif n° 8.7 des ODD vise notamment à éliminer le travail des enfants sous toutes ses formes.

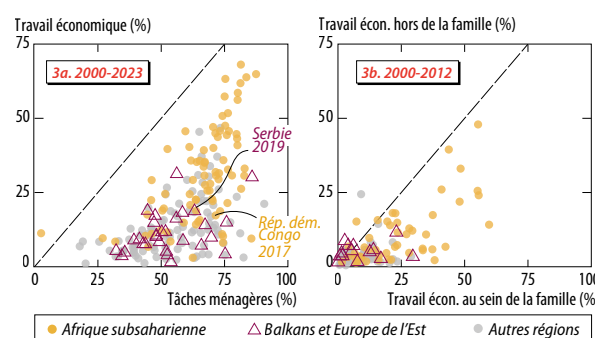
1 % d'entre eux en 2024 et touchait majoritairement les 15-17 ans. On observe toutefois des taux de participation relativement élevés dans certains pays d'Europe à revenu intermédiaire, notamment dans les Balkans et en Europe de l'Est (encadré 2).

La participation aux tâches ménagères, rarement prise en compte

Les estimations mondiales publiées dans le rapport de l'OIT et de l'Unicef reposent exclusivement sur le travail économique. Or, une part importante des activités productives des enfants relève du travail « non économique », en particulier du travail domestique effectué pour la famille. Celui-ci comprend l'ensemble des tâches ménagères, telles que la collecte d'eau ou de bois, le ménage, la préparation des repas, ainsi que la prise en charge de jeunes enfants ou de personnes âgées du foyer.

Les données rassemblées dans la base CLD-Ined permettent actuellement d'en mesurer l'étendue parmi les enfants âgés de 5 à 14 ans dans 90 pays à partir des enquêtes MICS (*Multiple Indicator Cluster Surveys*) menées entre 2000 et 2023. Chez ces enfants, la participation aux tâches ménagères est nettement plus répandue que le travail économique (figure 3a). Par ailleurs, les Balkans et l'Europe de l'Est présentent des taux de participation des enfants au travail (économique et non économique) relativement élevés, parfois comparables à ceux observés en Afrique subsaharienne.

Entre 2000 et 2012, les mêmes données permettaient de distinguer si le travail économique était réalisé dans le cadre familial (ferme ou entreprise familiale) ou pour un tiers extérieur. À quelques exceptions près, notamment dans les Balkans et en Europe de l'Est, la participation au travail économique familial demeurait plus fréquente que celle exercée hors de la famille (figure 3b).

Figure 3. Enfants de 5-14 ans participant à des activités productives au moins une heure par semaine (en %)A. Verhulst-Georgoulis, E. Laurière, F. Chao, *Population & Sociétés*, 641, février 2026, Ined.

Lecture : En Serbie en 2019, 19 % des enfants de 5-14 ans consacraient au moins une heure par semaine au travail économique (cette part s'élevait à 63 % dans la même tranche d'âges pour les tâches ménagères). Un point situé sous la diagonale indique donc que la participation des enfants aux tâches ménagères est plus élevée que celle au travail économique. Dans la figure 3b, un point situé sous la diagonale indique que la participation des enfants au travail économique est plus fréquente au sein de la famille qu'à l'extérieur.

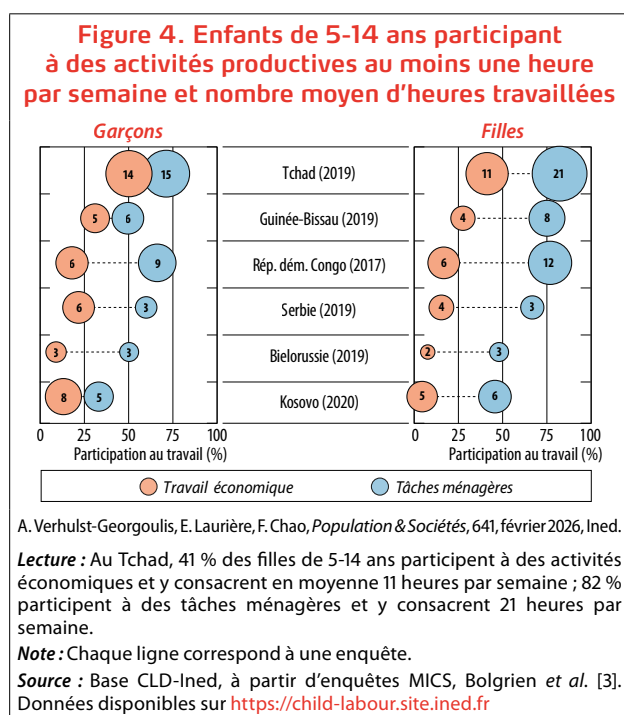
Note : Chaque point correspond à un pays et une année. La catégorie « autres régions » inclut l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, ainsi que l'Afrique du Nord.

Source : Base CLD-Ined, à partir d'enquêtes MICS, Bolgrien et al. [3]. Données disponibles sur <https://child-labour.site.ined.fr>

Le poids des tâches ménagères dans les heures de travail

Les enfants qui exercent des activités économiques le font donc principalement au sein de la famille, où ils sont aussi sollicités pour participer aux tâches ménagères. Selon le temps qu'elles exigent, ces tâches peuvent nuire au bien-être et au développement des enfants, notamment à leur scolarité [2]. Il est dès lors essentiel d'analyser le temps qu'ils y consacrent.

Les tâches ménagères peuvent représenter un volume horaire considérable – parfois supérieur à celui du travail économique – en particulier dans les pays africains, comme l'illustre la figure 4 pour six pays d'Afrique et d'Europe. Les filles y consacrent en moyenne davantage de temps, tandis que les garçons sont plus fortement impliqués dans le travail économique.



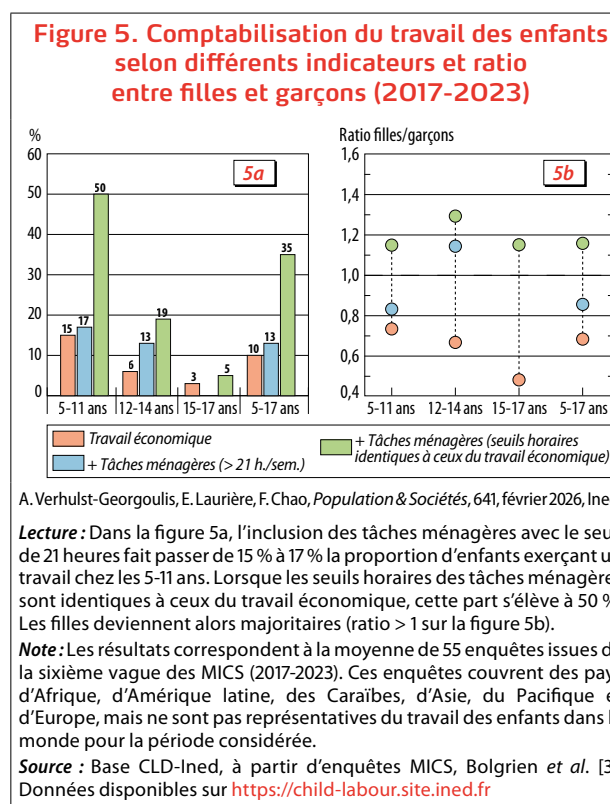
Les comparaisons entre pays révèlent également de fortes disparités. En Afrique subsaharienne, le nombre moyen d'heures travaillées est environ trois fois plus élevé au Tchad qu'en Guinée-Bissau. De même, si la Serbie affiche, pour les garçons, un volume horaire de travail économique comparable à celui de la République démocratique du Congo, le temps consacré aux tâches ménagères y est trois fois moindre. En Europe, des écarts marqués apparaissent également, notamment entre la Biélorussie et le Kosovo.

Comment élargir la définition du travail des enfants aux tâches ménagères ?

Afin d'intégrer les tâches ménagères dans la mesure du travail des enfants, les Nations unies utilisent un indicateur dans le cadre des ODD. Celui-ci part du comptage des enfants qui réalisent un travail économique dont la durée dépasse les seuils horaires fixés par l'OIT ; sont ajoutés les enfants de 5-14 ans qui consacrent plus de 21 heures par semaine aux tâches ménagères (celles-ci ne sont pas comptabilisées pour les plus de 15 ans).

La figure 5 montre la part des enfants qui exercent un travail (et le ratio entre filles et garçons), selon que les tâches ménagères sont incluses ou non. Le fait d'ajouter ces dernières à partir du seuil de 21 heures fait passer le travail des enfants de 15 à 17 % pour les 5-11 ans. Les différences sont plus marquées pour les 12-14 ans qui sont nombreux, particulièrement les filles, à atteindre ce volume horaire.

Ce seuil de 21 heures pour les tâches ménagères étant très élevé⁽⁴⁾, nous proposons également un deuxième indicateur qui repose sur des seuils horaires par tranche d'âges identiques à ceux utilisés pour le travail économique. Le travail des enfants de 5-17 ans est alors trois fois plus important qu'avec l'indicateur usuel qui ne prend en compte que le travail économique, et révèle une participation des filles bien supérieure à celle des garçons.



Les indicateurs du rapport de l'OIT et de l'Unicef permettent de mieux comprendre l'évolution du travail des enfants dans le monde. La non-prise en compte des tâches ménagères constitue toutefois une lacune majeure, compte tenu de leur étendue à l'échelle mondiale et de leur poids dans la vie des enfants, ce qui contribue à invisibiliser une part importante de leur travail, le plus souvent assumé par les filles. L'OIT [4] reconnaît cette lacune qu'il importe de combler grâce à l'établissement de seuils de travail hebdomadaire devant être considérés comme excessifs.

Or, une telle mesure ne fait pas consensus. En effet, il est généralement admis que la participation des enfants aux tâches ménagères, lorsqu'elle reste limitée à un nombre d'heures

(4) En effet, un enfant de 10 ans qui aide une heure par semaine dans la ferme familiale sera comptabilisé dans le travail des enfants, tandis qu'il ne le sera pas s'il consacre 20 heures par semaine au ménage, à la préparation des repas ou à la garde de ses frères et sœurs.

Encadré 1. La base de données sur le travail des enfants (CLD-Ined)

Accessible en ligne et régulièrement actualisée (<https://child-labour.site.ined.fr>), la base de données sur le travail des enfants (CLD-Ined) constitue un outil d'exploitation approfondie des données existantes et mobilise différentes définitions.

Les statistiques sur le travail des enfants proviennent principalement d'enquêtes menées auprès des ménages à intervalles irréguliers et, en général, représentatives au niveau national. Certaines, comme les Enquêtes nationales sur le travail des enfants (CLS), portent spécifiquement sur ce sujet; d'autres couvrent une thématique plus large et comportent un module consacré au travail des enfants. Parmi ces dernières figurent les Enquêtes par grappes à indicateurs multiples (*Multiple Indicators Cluster Survey*, MICS) de l'Unicef, les Enquêtes démographiques et de santé (DHS), ainsi qu'une multiplicité d'enquêtes nationales à visée socio-économique.

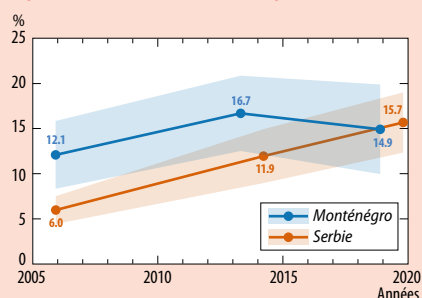
À ce jour, cette base de données intègre la plupart des enquêtes MICS qui comportent un module sur le travail des enfants, soit 208 enquêtes collectées dans 90 pays entre 2000 et 2023, dont les variables ont été harmonisées par le projet IPUMS [3].

À partir de ces données, nous développons et documentons un ensemble d'indicateurs selon différentes définitions du travail des enfants. La base CLD-Ined vise à fournir des mesures, à différentes échelles géographiques, qui présentent un niveau de détail élevé selon l'âge, le genre, le type de travail (économique et non économique) et le volume horaire.

Encadré 2. Le travail des enfants en Europe

L'OIT estime que 3,6 millions d'enfants de 5-17 ans étaient astreints au travail en Europe en 2020 [6]. Ils sont majoritairement concentrés dans les Balkans et en Europe de l'Est. Les données disponibles dans la base CLD-Ined mettent en évidence une participation élevée au travail économique, ainsi que des hausses importantes au Monténégro et en Serbie (figure). On observe la hausse la plus forte en Serbie chez les 5-11 ans, pour lesquels la proportion observée dans une activité économique est passée de 6,0 % à 15,7 % entre 2005 et 2019. Au Monténégro, la participation au travail demeure élevée mais assez stable sur la période considérée (la hausse observée avant 2015 n'est pas statistiquement significative).

Figure. Enfants de 5-11 ans participant à une activité économique au moins une heure par semaine (en %)



A. Verhulst-Georgoulis, E. Laurière, F. Chao, *Population & Sociétés*, 641, février 2026, Ined.

Note : Les zones colorées représentent la marge d'incertitude autour de l'estimation.

Source : Base CLD-Ined, à partir d'enquêtes MICS, Bolgrien *et al.* [3]. Données disponibles sur <https://child-labour.site.ined.fr>

raisonnable et ne présente pas de risques, contribue à leur développement et favorise leur socialisation [4].

La définition du travail des enfants est capitale : elle détermine qui est compté et reconnu, ainsi que la façon dont les politiques publiques et les programmes d'intervention protègent les enfants [5]. Dans cette perspective, la base CLD-Ined vise à documenter ce phénomène à partir de différentes définitions, afin de permettre une meilleure compréhension de ce que les chiffres révèlent et de ce qu'ils laissent de côté.

Référence

- [1] Organisation internationale du travail (OIT) et Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). 2025. *Travail des enfants : estimations mondiales 2024, tendances et chemin à suivre*. OIT et Unicef. <https://www.ilo.org/fr/publications/major-publications/travail-des-enfants-estimations-mondiales-2024-tendances-et-chemin-suivre>
- [2] Edmonds E. V. 2007. Chapter 57. Child Labor. In Schultz T. P. et Strauss J. A. (dir.), *Handbook of development economics* (p. 3607-3709), vol. 4. Elsevier. [https://doi.org/10.1016/S1573-4471\(07\)04057-0](https://doi.org/10.1016/S1573-4471(07)04057-0)
- [3] Bolgrien A., Boyle E. H., Sobek M. et King M. 2024. *IPUMS MICS data harmonization code*. Version 1.2 [code d'harmonisation]. <https://doi.org/10.18128/D082.V1.2>
- [4] Organisation internationale du travail (OIT). 2017. *Estimations mondiales du travail des enfants : résultats et tendances, 2012-2016*. OIT. <https://www.ilo.org/fr/publications/estimations-mondiales-du-travail-des-enfants-resultats-et-tendances-2012>
- [5] Levison D. 2007. A feminist economist's approach to children's work. In Hungerland B., Liebel M. et Wihstutz A. (dir.), *Working to be someone: Theoretical approaches and international empirical reports on working children* (p. 17-21). Jessica Kingsley Publishers.
- [6] Organisation internationale du travail (OIT). 2021. *Child labour statistical profile: Europe and Central Asia*. OIT. <https://www.ilo.org/publications/child-labour-statistical-profile-europe-and-central-asia>

Résumé

Près de 138 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans sont astreints au travail dans le monde, selon un rapport conjoint de l'OIT et de l'Unicef de 2025. Avec 87 millions d'enfants concernés, l'Afrique subsaharienne demeure la région la plus touchée. Cependant, le travail des enfants existe aussi dans certaines régions d'Europe, comme les Balkans. Ces estimations, fondées sur une définition strictement économique du travail, excluent toutefois une large part des activités domestiques réalisées par les enfants. Or, la base de données sur le travail des enfants (CLD-Ined) met au contraire en évidence une forte participation des enfants aux tâches ménagères à l'échelle mondiale, ainsi que l'important volume horaire qu'elles représentent dans la vie des enfants, particulièrement des filles.

Mots-clés

travail des enfants, travail domestique, tâches ménagères, travail économique, base de données CLD-Ined